

Handelsblatt

Plaintes au pénal à l'Office des brevets La révolte s'étend au paradis.

Jan Keuchel

Date : 06/04/2016 10:57

Il est bien question d'armistice : l'Office européen des brevets ne parvient pas à trouver le calme. La direction et les fonctionnaires se harcèlent. Le parquet de Munich a entre-temps reçu de nombreuses plaintes.

[Photo]

Benoît Battistelli

Le conflit avec le personnel s'aggrave.

(Photo : AFP)

Düsseldorf. L'Office européen des brevets (OEB), un des principaux centres de formalités pour la protection des inventions, est ébranlé depuis des mois par un conflit opposant le Président à certaines parties du personnel. En cause, de nouvelles règles en matière de promotion et de maladie, les droits syndicaux, des enquêtes internes et des licenciements.

Le 15 mars, la veille d'une importante session de son Conseil d'administration, le Président Benoît Battistelli a soudain envoyé des signaux de paix. Le Français a ainsi déclaré qu'une « révision générale des règles sociales » serait entreprise en 2016.

Alors que des rumeurs avaient couru auparavant selon lesquelles le Conseil pourrait le révoquer en raison du conflit, l'autorité de surveillance a finalement apporté son soutien à M. Battistelli. Mais, sous conditions : les belligérants doivent s'asseoir à la même table et « œuvrer en conscience et de bonne foi à une solution ».

Or, il apparaît que la paix évoquée n'est même pas un véritable armistice. Selon les informations dont dispose le Handelsblatt, le conflit au sein de l'OEB occupe depuis 2013 déjà le parquet de Munich I. Les procureurs ont depuis reçu de nombreuses plaintes non encore traitées.

[Photo]

Benoît Battistelli, Président de l'OEB

« Lourdemment entravé par l'intimidation et la diffamation »

Benoît Battistelli est le patron de l'une des principales autorités pour les milieux économiques en Europe : l'Office des brevets. Les critiques l'appellent le « Roi Soleil » ou « Staline ». Dans l'interview, il parle pour la première fois des reproches contre sa personne. Pour en savoir plus...

La première plainte émane du vice-président de M. Battistelli et est dirigée contre X. Il s'agit essentiellement du grief de calomnie, ainsi que le parquet de Munich I l'a confirmé suite à nos interrogations. La plainte vise manifestement l'entourage d'un juge des brevets irlandais, que M. Battistelli a fait suspendre.

À la fin 2015, c'est alors ce juge irlandais, qui s'estime lui-même atteint dans son honneur, qui portait plainte contre M. Battistelli. Il y a en outre d'autres plaintes contre X, émanant entre autres d'Elizabeth Hardon, la dirigeante syndicale licenciée. Toutes les personnes concernées contestent les accusations.

L'OEB avait conduit depuis 2013 une enquête interne contre le juge et contre Mme Hardon. L'Office les soupçonnait tous deux de mener une campagne contre le Président et son vice-président. D'après un rapport interne, des écrits diffamatoires auraient entre autres été découverts chez le juge à cette

occasion. Dans son bureau, les enquêteurs de l'OEB ont, en outre, découvert des matraques et un matériel suspect d'orientation nazie, par exemple une brochure à croix gammée portant le titre « Ich kämpfe ».

Depuis, l'homme est assigné à domicile. Par la suite, M. Battistelli a aussi licencié Mme Hardon, la patronne du syndicat USOEB, qu'il n'a pas reconnu. Elle aurait menacé des personnes n'adhérant pas au syndicat.

Une Europe innovante
Évolution des dépôts de demande de brevet

165 000	160 022
152 500	
140 000	
2011	2015

Dépôts en 2015 par branches

Technique médicale	12 474
Communication numérique	10 762
Ingénierie informatique	10 549
Électrotechnique/construction mécanique/énergie	10 198
Transport	7 802
Handelsblatt	Source : OEB

L'avocate des deux personnes, la juriste munichoise du travail Senay Okyay, conteste les accusations et explique les matraques du juge irlandais notamment par des exercices de gymnastique. Comme motif de la plainte de son mandant, elle indique que celui-ci a été à tort diffamé comme nazi.

En outre, la plainte a été déposée contre X, car le rapport d'enquête de l'OEB aurait apparemment été transmis à divers médias. « Le cercle légal des destinataires de ce rapport strictement confidentiel se limite à mon mandant, au Conseil d'administration et au Président de l'Office », affirme Me Okyay. Elle précise que Mme Hardon a également porté plainte contre X, parce que dans le cadre des investigations son compte de messagerie électronique privé aurait été examiné.

L'OEB ne veut pas commenter la plainte du vice-président. Concernant la plainte du juge, l'OEB indique en avoir eu connaissance après Pâques. L'OEB estime que le parquet sait quelle suite réserver à de telles affaires.

Le parquet souligne que toutes les accusations sont en cours d'examen et qu'il ne peut fournir davantage de renseignements.

[Photo]

Querelles internes à l'Office européen des brevets
Révolte au paradis

Des allégations de menaces de mort, un juge avec des matraques dans son bureau : Une bataille de boue paralyse l'Office européen des brevets. L'autorité a déjà des milliers de dossiers en retard. Une situation insupportable pour les milieux économiques. Pour en savoir plus...

Les plaintes devraient en tout cas contribuer à échauffer encore le débat autour de la paix sociale au sein de l'Office. Surtout que l'on peut se demander ce que le Conseil d'administration savait de ces affaires lorsqu'il a accepté, le 16 mars, le plan de paix de M. Battistelli.

À l'OEB, on affirme à ce sujet que le Conseil d'administration a été « régulièrement informé de toutes les affaires importantes ». Le Président du Conseil d'administration, Jesper Kongstad, refuse, cependant, de répondre à cette question. Peut-être ménage-t-il sa voix. La prochaine session du Conseil se tiendra en juin.